

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0052330

1744ee

124

Maladie

Dentaire

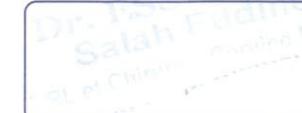
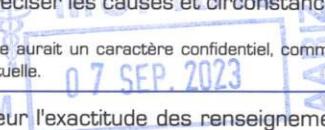
Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

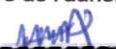
Matricule : 1281 Société : Retraite
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BENAOUHOU BEN DELA 2iZ
 Date de naissance : 07/09/49
 Adresse : 0645 11 49 40
 Tél. : Total des frais engagés : 4.000 + 250 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
 Date de consultation : 05/09/2023
 Nom et prénom du malade : AB DELA 2iZ Benaouhou Age: 74
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Presbyacousie
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle. 
 07 SEP. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 06/08/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.10.9123	C.S		25.0.D.H.	
	Andhagen	K/S	400,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE		
		$ \begin{array}{r l} 25533412 & 21433552 \\ 00000000 & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ 35533411 & 11433553 \end{array} $		CŒFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

- Lauréat de la faculté de médecine de Casablanca
- Ancien médecin à l'hôpital 20 Août
- Ancien médecin aux hôpitaux de PARIS
- Diplôme de vertiges et troubles de l'équilibre
- DU de ronchopathie et syndrome d'apnées du sommeil
- Surdité, Allergie ORL, Acouphènes, Pathologies de la voix, goitre

- خريج كلية الطب بالدار البيضاء
- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي 20 غشت
- طبيب سابق بمستشفيات باريس
- دبلوم علاج الدوخة واضطراب التوازن
- دبلوم علاج الشخير وانقطاع النفس النومي
- تشخيص وعلاج الصمم، والحساسية
- طنين الأذن، اضطراب الصوت، الغدة الدرقية

Casablanca, le

05/09/13

Ordonnance

M. Bounouons Abdellazz

Presbyacusie avec surdité
de Perception unilatérale bilatérale

⇒ Prothèse auditive externe

Bilatérale



Dr. Salah Eddine Esseddiki
Oto-Rhino-Laryngologist and Facial Surgery Specialist

MR MOURAD 06 99 306 888

06 00 58 93 83

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie et chirurgie cervico-faciale

ختصاري أمراض وجراحة الأنف والأذن والحنجرة
جراحة الوجه والعنق

- Lauréat de la faculté de médecine de Casablanca
- Ancien médecin à l'hôpital 20 Août
- Ancien médecin aux hôpitaux de PARIS
- Diplôme de vertiges et troubles de l'équilibre
- DU de ronchopathie et syndrome d'apnées du sommeil
- Surdité, Allergie ORL, Acouphènes, Pathologies de la voix, goitre

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب سابق بالمستشفى الجامعي 20 غشت
طبيب سابق بمستشفيات باريس
دبلوم علاج الدوخة وأضطراب التوازن
دبلوم علاج الشيخوخة وأنقطاع النفس النومي
تشخيص وعلاج الصمم، والحساسية
للنار، اضطراب الصوت، الغدة الدرقية

Casablanca, le 05/09/23

Ordonnance

Facture:

N : Abdelaziz Benouhou

Acte: Audiogramme

Montant : 400 DH

Dr. S. Eddine
Chirurgie Cervico-Faciale

Adaptation de prothèses Auditives - Embouts Anti eau et Anti bruit
Piles et accessoires - Réparation de Prothèses Auditives



الدار البيضاء : حي مبروكة زنقة 28 رقم 118 سيدى عثمان

هاتف: 05 22 59 59 41 - فاكس: 05 22 59 72 78

الجديدة : الرقم 16 ساحة عبد الكrim الخطابي - هاتف : 05 23 39 15 53

خريبكة : 14، شارع إبراهيم الروانى، الطابق 2 رقم 3 / هاتف : 05 23 58 07 59

العيون : شارع الشهيد بوشرايا زنقة 45 رقم 12 (قسارية السلام) ساحة الدشيرة الهاتف: 06 69 31 23 08

E-mail : audina1@hotmail.fr

Etablissement :

Nom :

M. BBN QALOUN

Prénom:

Abdelaziz

Adresse :

Age :

24 ans

Profession :

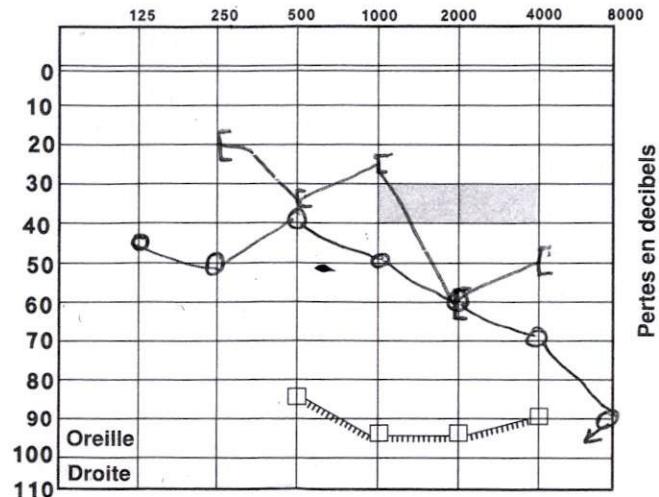
Date :

05/05/23

AUDIOGRAMME

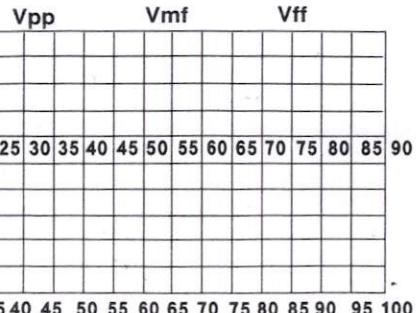
Observations :

Si on fait la perception bilatérale
du 100 dB à 6 cm est de 50 dB
à 1 m
⇒ à appareiller.



- O.D. : Trait rouge
- O.G. : Trait bleu
- + appareil : pointillé

EPREUVES VOCALES



$$\text{I.C.A.} = + + + = \frac{1}{3} =$$

